Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213500945-20260702-260702_5-DE

MAIRIE DE DINGE

CANTON DE COMBOURG
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026

Délibération n° : 260702_5
Domaine : 5.2 – Fonctionnement des assemblées.
Objet : Création de la Commission de délégations de service public (CDSP) : Création et élection de la CDSP.

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet à vingt heures, les Membres composant le Conseil Municipal de DINGE (ILLE ET VILAINE), régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le vingt-six juin 2026 conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de quinze à la Mairie, sous la présidence de Madame Annabelle QUENTEL, Maire.

PRESENTS : Annabelle QUENTEL Maire, Sami OSMANE, Françoise HAMONOU, Adrien NOEL, Maires-Adjoints,
Corinne PORCHER, Thierry LEMARCHAND, Stéphane DEREDEC, Régis TANGUY, Béatrice TEPHAINE, Hélène BOUNIOL, Delphine GUTIERREZ, Adeline FORTIER, Hervé TESSIER, Anne LEFEUVRE, Fabrice QUEMERAIS, Loeïz GARDAN, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de DIX-NEUF.

EXCUSÉS : Nathalie TRUET a donné pouvoir à Mme Delphine GUTIERREZ.
Vincent DAUNAY a donné pouvoir à M Fabrice QUEMERAIS
Camille LOPEZ a donné pouvoir à Mme Françoise HAMONOU

Secrétaire de séance : Thierry LEMARCHAND

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5 et D.1411-3 à D1411-5 ;

Vu la délibération n°260702_ fixant les conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de service public ;

Vu la liste « 1 » déposée ce jour :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres titulaires	**Membres suppléants**
Sami OSMANE	Stéphane DEREDEC
Hélène BOUNIOL	Loeiz GARDAN
Adrien NOEL	Régis TANGUY

Après avoir observé une suspension de séance,

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213500945-20260702-260702_5-DE

Après avoir pris connaissance des listes,
Il est procédé à l'élection.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 Procède à la création de la commission de délégation de service public prévue à l'article L.1411-5 du CGCT ;

ARTICLE 2 : CONSTATE le résultat du vote à bulletin secret :

Votants :19

« Liste 1 » : 19 voix

ARTICLE 3 : ELIT Sami OSMANE, Hélène BOUNIOL, Adrien NOEL, Sami OSMANE en qualité de membres titulaires et Stéphane DEREDEC, Loeiz GARDAN, Régis TANGUYen qualité de membres suppléants.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres titulaires	**Membres suppléants**
Sami OSMANE	Stéphane DEREDEC
Hélène BOUNIOL	Loeiz GARDAN
Adrien NOEL	Régis TANGUY

Adopté à l'unanimité

La Maire